AGRICA EQUILIBRE PART A

Septembre 2026 (Données Au 29 Sept. 2026)

Documentation publicitaire

Le FCPE AGRICA Equilibré est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 à 5 ans et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 50% MSCI EMU NR + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% €STR).

AGRICA Equilibré est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatec

L'equipe de gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

** Indicateur de risque (SRI) :*
L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	66,26
Actif net portefeuille (EUR)	42 792 325,11
Date de création	30 mars 2004
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000109419
Devise	EUR
Classfication SFDR	Article 8
Durée de placement recommandée	3 à 5 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	1,4%
Frais de gestion indirects maximum	1,5%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	7,76%
Volatilité indice	7,17%
Alpha de Jensen	-3,77%
Tracking error	1,18%
Ratio de Sharpe	0,28
Ratio d'information	-2,86
Beta (fonds de fonds)	102,52%
Sensibilité	4,80

Performances nettes de frais 29/09/2026 (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

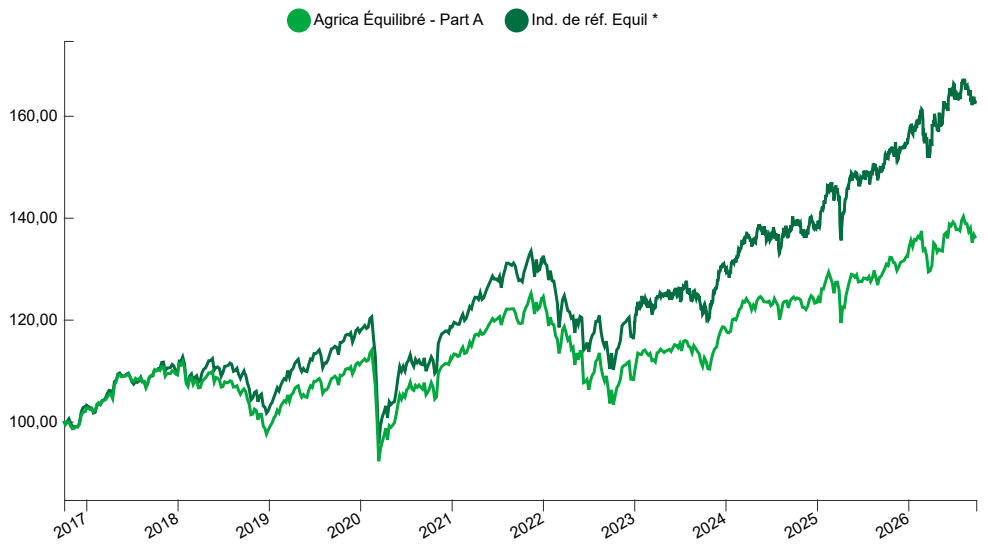
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans (annualisée)	5 ans (annualisée)
Part A	-2,03%	2,56%	4,60%	6,76%	2,65%
Ind. de Réf. *	-1,76%	5,09%	7,96%	10,02%	5,00%
Écart	-0,27%	-2,54%	-3,36%	-3,26%	-2,35%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

Performances	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	7,51%	4,12%	9,68%	-13,00%	10,70%
Ind. de réf. *	12,06%	6,11%	12,25%	-11,77%	9,93%

Disclaimer :Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Gestion d'Actifs)



**** Historique des Indices de Référence Equilibré :***

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% JPM EMU Government Bond Index + 50% MSCI EMU.
Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% CAC40 dividendes réinvestis + 50% EuroMTS Global.
A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% EONIA
A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% €STR
**** A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 20% €STR***

Commentaire de gestion

Les marchés

Le mois de septembre a été dominé par deux thématiques majeures : le retour du resserrement monétaire des banques centrales face à une inflation persistante et la poursuite de l'enthousiasme des investisseurs pour l'intelligence artificielle.

Dans ce contexte, les marchés actions mondiaux ont évolué en ordre dispersé. Aux États-Unis, le Nasdaq 100 a progressé de +1.9%, soutenu par les valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle, tandis que le S&P 500 a reculé de -0.35%. En Europe, les marchés ont davantage souffert de la remontée des taux longs, le MSCI EMU abandonnant -1.9% sur le mois. La croissance des bénéfices demeure néanmoins un facteur de soutien important pour les actifs risqués : les anticipations de résultats 2026 ont continué d'être révisées à la hausse des deux côtés de l'Atlantique, contribuant à limiter l'impact négatif du resserrement monétaire et de la hausse des rendements obligataires.

Sur le plan macroéconomique, les statistiques ont continué de signaler une économie particulièrement robuste aux États-Unis. Les indicateurs d'activité se sont nettement améliorés au cours du mois, avec un PMI composite atteignant 58.4, soit son plus haut niveau depuis cinq ans. Cette résilience économique se reflète également dans la forte progression de l'indicateur de surprise économique américain au cours du mois.

En zone euro, la dynamique économique reste également favorable. Les enquêtes d'activité ont continué de progresser avec un PMI composite en expansion à 53.1 en septembre. L'amélioration est portée principalement par les services en Allemagne et en France, tandis que le secteur manufacturier bénéficie du dynamisme des investissements liés à l'intelligence artificielle et aux dépenses de défense.

L'évolution de l'inflation demeure toutefois la principale source de préoccupation des banques centrales. La hausse durable des prix de l'énergie, avec un baril de pétrole en hausse de près de +15% sur le mois dans le contexte du conflit au Moyen-Orient, continue d'alimenter les tensions inflationnistes. Aux Etats-Unis, l'inflation totale s'établit à 3.4% sur un an tandis que l'inflation sous-jacente s'établit à +2.4% (données d'août).
En zone euro, les premières estimations de l'inflation globale de septembre font état d'une remontée à +3.8%. L'inflation sous-jacente demeure plus contenue (+2.5%) mais reste supérieure à l'objectif de la BCE.

Face à cette situation, les banques centrales ont adopté un ton résolument restrictif. En milieu de mois, la Réserve fédérale américaine a ainsi relevé son taux directeur de 25 points de base, portant la fourchette cible à 3.75% - 4%, soit sa première hausse depuis 2023. Le message délivré à cette occasion a été particulièrement ferme : la grande majorité des membres du FOMC anticipe désormais de nouvelles hausses de taux au cours des prochains trimestres. En zone euro, la BCE a également procédé à une hausse de 25 points de base, portant son taux de dépôt à 2.5%. Les marchés anticipent désormais la poursuite du cycle de resserrement, avec plusieurs hausses supplémentaires intégrées dans les courbes de taux.

Sur les marchés obligataires, cette modification des anticipations monétaires s'est traduite par une poursuite marquée de la remontée des rendements souverains. Aux États-Unis, le taux à 10 ans a franchi le seuil symbolique des 5% pour la première fois depuis 2007 avant de terminer le mois à 5.3%. En zone euro, le Bund allemand à 10 ans a poursuivi sa progression pour atteindre 3.6%, tandis que l'OAT française s'est tendue d'une soixantaine de points de base pour terminer à 4.85%. Les écarts de taux entre pays européens continuent de se creuser sous l'effet des préoccupations budgétaires, le spread entre la France et l'Allemagne terminant sur le niveau préoccupant des 130 points de base.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (50%). L'exposition aux marchés obligataires est également en ligne avec l'indice de référence (30%) tandis que l'exposition de la poche la moins risquée est sous-pondérée (19% contre 20%).
La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes dont 5.5% sur les petites capitalisations.
La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (75%), des obligations d'entreprises (16.5%) et des obligations convertibles (8.5%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.
La poche la moins risquée est composée de fonds de performance absolue (67%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (5%) ainsi que de fonds monétaires (28%).

Les performances (Part A)

Sur la période s'étendant du 25 août au 29 septembre, le FCPE réalise une performance de -2.03% contre -1.76% pour son indice de référence.

La poche actions surperforme tandis que la poche la moins risquée sous-performe. La poche obligataire réalise une performance en ligne avec son indice de référence.

Au sein de la poche actions, les fonds Agrica Euro Responsable (-0.8%) et Agrica Euro Sélection (-1%) ont été les principaux contributeurs tandis que Prairial (-3.2%) a sous-performé.
La thématique de la défense représentée par l'ETF Amundi Stoxx Europe Défense, a également été un détracteur de la performance du portefeuille avec un repli de -6.7% sur le mois.

Au sein de la poche obligataire, les principaux détracteurs de la performance relative sont BlueBay IG Government Bond (-3.6%) et Amundi Euro Gov Bond Responsible (-3.4%) qui sont impactés négativement par la hausse des taux d'emprunt des pays européens. A l'inverse, les fonds d'obligations convertibles ainsi que le fonds d'obligations à court terme ont permis d'amortir la baisse à l'instar de Groupama Europe Convertibles (-1%) et de NB Short Duration Bond (-1.1%).

Au sein de la poche la moins risquée, le principal détracteur est le fonds de performance absolue Lazard Credit Opportunities (-5.2%).

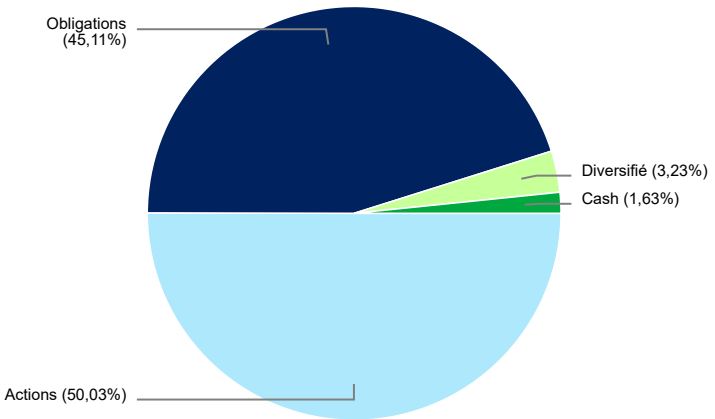
Composition du portefeuille (source: AGRICA Gestion d'Actifs)

Nombre de lignes		24

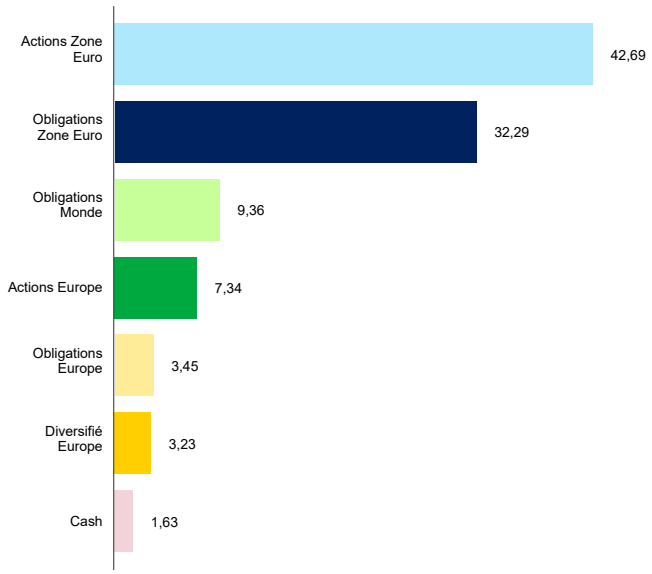
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	16,90
PRAIRIAL	Actions Zone Euro	10,54
AGRICA EURO SELECT	Actions Zone Euro	9,34
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	7,28
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	6,55
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	5,27
BLUEBAY INVEST GR EURO GV-I	Obligations Zone Euro	4,55
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	Obligations Monde	4,08
AGRICA EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	3,98
AMUNDI MSCI EMU-ETF ACC	Actions Europe	3,93

Allocation d'actifs



Repartition géographique



AGRICA GESTION D'ACTIFS • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.
Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Gestion d'actifs n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Gestion d'actifs, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Gestion d'actifs ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 29/09/2026.